AR PREFECTURE

063-200070712-20180215-20180215_17-DE Regu le 07/03/2018



Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne 20 rue des Docteurs Dumas 63300 THIERS 04 73 53 24 71 contact@cctdm.fr

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

40

Suppléants ayant voix délibérantes :

4

Conseillers représentés :

9

Total votants:

53

DÉLIBÉRATION

N° 20180215-17

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 15 FÉVRIER 2018 à 19H00

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président

Date de la convocation : 8 février 2018

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 15 février 2018 à 19h00, Avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Daniel LAFAY, Olivier CHAMBON, Marcel BARGEON, Jean Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Marc DELPOSEN, Daniel BERTHUCAT, Gérard GRILLE, Jean Louis GADOUX, Beatrice ADAMY, Michel GONIN, Eric CABROLIER, Serge PERCHE, Jacques COUDOUR, Patrick SAUZEDDE, Patrick SOLEILLANT, Bernard GARCIA, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Paul PERRIN, Serge THEALLIER, Claude NOWOTNY, Abdelhraman MEFTAH, Nicole GIRY, Stéphane RODIER, Martine MUNOZ, Paul SABATIER, Marie-Noëlle BONNARD, Benoit GENEIX, Jacqueline MALOCHET, Claude GOUILLON-CHENOT, Françoise SCHULZ, Thierry BARTHELEMY, Farida LAÏD, Didier CORNET, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Catherine MAZELLIER à Christiane SAMSON Jeannine SUAREZ à Marc DELPOSEN Aline LEBREF à Jean-Louis GADOUX Pépita RODRIGUEZ à Tony BERNARD Bernard VIGNAUD à Patrick SOLEILLANT Philippe OSSEDAT à Frédérique BARADUC Gérard BAUREZ à Martine MUNOZ Thierry DEGLON à Jacqueline MALOCHET Jean François DELAIRE à Olivier CHAMBON

Conseiller.e.s absent.e.s: Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Philippe CAYRE, André IMBERDIS, Thomas BARNERIAS, Ghislaine DUBIEN, Jany BROUSSE, Carine BRODIN, Hélène BOUDON.

Conseillères suppléantes ayant voix délibérantes : Séverine CHAPUIS, Christine PETRUCCI, Arlette RELLIER, Sylvie CHAUNY.

Secrétaire de séance : Benoît GENEIX

CONVENTION DE GESTION TRANSITOIRE POUR L'EXERCICE PARTIEL DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

Rapporteure: Christiane SAMSON, Vice-Présidente

AR PREFECTURE

063-200070712-20180215-20180215_17-DE Regu le 07/03/2018



Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne 20 rue des Docteurs Dumas 63300 THIERS 04 73 53 24 71 contact@cctdm.fr **Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles 1.521, 4-16-1, L.5211-4-1 et D52L7-16;

Vu la délibération n° 20171109-08 du 9 novembre 2017 relative à la modification des statuts de l'EPCI;

Vu la délibération du conseil municipal de la commune de Thiers du 22 décembre 2017 ;

La rapporteure explique au Conseil qu'il convient de faire une convention de gestion transitoire pour l'exercice partiel de compétence politique de la ville.

Cette convention prévoit la mise à disposition des agents de la Ville de Thiers en charge de la Politique de la Ville à partir du 1^{er} janvier en attendant un transfert effectif au 1^{er} juillet 2018.

La mise à disposition concerne 6 agents territoriaux. Les services mis à disposition sont :

- Direction de la Politique de la Ville
- Renouvellement Urbain
- Cadre de Vie
- Habitat Logement

La convention est prévue pour une durée de 6 mois à compter du 1^{er} janvier 2018 jusqu'au 1^{er} juillet 2018.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- Approuve la convention de gestion transitoire pour l'exercice partiel de compétence Politique de la Ville jusqu'au 1^{er} juillet 2018,
- Autorise le Président ou son représentant à signer cette convention et tout document s'y rapportant.

TOTAL VOTANTS: 53

Conseillers présents : 44

Représentés: 9

Non-participation:

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 53

Pour:53

Contre:

Abstentions:

Pour ampli<mark>ation</mark> certifiée conforme, Le <u>P</u>résident,

> Tony BERNARD, Maire de Châteldon